

compenswiss : approche durable

Depuis près de vingt ans, compenswiss a mis graduellement en place un certain nombre d'initiatives qui peuvent actuellement être regroupées selon les 4 axes suivantes :



- **Exercice des droits de vote** : compenswiss exerce depuis 2002 les droits de vote pour les actions suisses qu'il détient en portefeuille.
- **Dialogue actionnarial** : cet axe est un élément clé de la stratégie de compenswiss. Le dialogue est mené via l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). Pour rappel, cette association a été cofondée par compenswiss et 6 autres institutionnels suisses à fin 2015. Elle compte actuellement 11 membres. Aujourd'hui, l'engagement est conduit avec environ 170 sociétés, en bonne partie sur des problématiques ESG. Depuis le lancement de cette initiative, les résultats du dialogue actionnarial s'avèrent être plutôt probants.
- **Exclusions** : elles font également partie des éléments clés de la stratégie durable de compenswiss. On distingue 3 catégories : les exclusions normatives, sectorielles et de désengagement.
- **Intégration ESG** : cet axe concerne l'ensemble des approches durables qui sont graduellement implémentées au niveau des mandats de gestion, qu'ils soient gérés en interne ou en externe.

Convaincu de l'importance des investissements durables, compenswiss a entrepris plusieurs activités dans ce sens et a des projets en cours :

Nos engagements et réalisations :

- **Pour promouvoir la durabilité des entreprises**, compenswiss s'engage de manière proactive, en tant que membre de l'ASIR, auprès des entreprises dont il est actionnaire. Cet engagement est ensuite traduit au niveau des investissements par la mise en œuvre d'exclusions normatives ou thématiques (dans le domaine climat par exemple).

- **Pour réduire la part des investissements liés au charbon**, compenswiss a établi une politique d'exclusion appliquée aux entreprises du secteur du charbon. Ainsi, les entreprises qui tirent plus de 30% de leurs revenus d'activités du charbon thermique sont exclues de notre portefeuille. Ce seuil fixé à 50% en début d'année a été abaissé à 30% au mois de mai 2021.

Nos objectifs et projets :

- **Mesures de durabilité du portefeuille** : Afin d'établir clairement notre intégration de facteurs ESG, nous avons entrepris le développement d'une mesure de référence de la durabilité de nos investissements selon divers angles (ESG, climat, objectifs de développement durable). Les indicateurs de cette mesure permettront de développer une bonne compréhension des risques financiers et extra-financiers de nos investissements, et d'évaluer dans le temps la performance de nos initiatives en termes de progrès environnemental et sociétal.
- **Risques financiers climatiques** : Afin de mieux appréhender les risques du changement climatique, des travaux sont planifiés sur les sociétés qui détiennent ou exploitent des réserves de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon) ou qui les utilisent dans la production d'électricité. L'objectif est de quantifier notre exposition aux actifs échoués (« stranded assets ») et d'évaluer la perte de valeur, qui résulterait de l'inutilisation de ces réserves dans une transition vers une économie bas carbone.

compenswiss continue de développer sa politique d'investissements durables et responsables tout en respectant ses devoirs fixés par la loi qui sont la garantie d'un rapport optimal entre la sécurité de l'investissement et l'obtention d'un rendement conforme aux conditions du marché ainsi que le maintien d'un niveau de liquidités élevé afin de pouvoir honorer les obligations de paiement en tout temps.

compenswiss - Genève, le 15 juillet 2021